

Consalez-vous de votre déchéance :
 D'autres bergers du choix sont mécontents...
 Faites la paix, et gardez l'espérance :
 Dans mon pays, on dira bien longtemps. (*bis.*)

Laquelle préférer ?
 Le choix n'est pas facile,
 Car l'une ou l'autre ville
 Nous devons admirer...
 Entre elles la Sibylle
 N'eut osé prononcer ;
 Et pour en décider, (*bis.*)
 Il faudrait consulter
 Le sort, seul juge habile !

L. J. C. FISBT.

LITTÉRATURE CANADIENNE.

ESQUISSES INDIENNES.

—*—

FELLUNA,

LA VIERGE IROQUOISE.

V.

L'ADOPTION.

(Suite.)

Felluna disparut pendant la nuit qui suivit le jour où elle avait été régénérée dans le sang de l'agneau propitiatoire. Les Hurons s'aperçurent aussitôt de son absence. Poussant un cri de mort, ils se divisèrent en plusieurs troupes, afin de battre les bois et de s'emparer de la fugitive. La fuite de la jeune Iroquoise surprit beaucoup le Père Daniel : il ne comprenait pas que l'amour de la patrie eût assez d'empire sur elle pour lui faire préférer à un pays presque chrétien, une contrée idolâtre où elle ne pourrait pratiquer la religion qu'elle venait d'embrasser avec tant de ferveur. Presque certain qu'elle allait être faite prisonnière de nouveau, il essaya de calmer la fureur que son évasion avait allumée dans le cœur des habitants de la bourgade. Ses efforts furent inutiles. Il acquit la conviction qu'elle finirait ses jours sur un bûcher, selon un usage cruel, si elle tombait entre leurs mains. Comme les Hurons sortaient du village, la lune commençait à montrer son disque ar-

genté au-dessus des arbres de la forêt. Le père Daniel, agenouillé dans la chapelle, pria Dieu pour Felluna.

VI.

L'ENTREVUE.

Tueur-de-Caribous, fidèle à la parole qu'il avait donnée au Gros-Renard, n'avait demeuré dans la bourgade de St.-Joseph que le temps qui lui avait été nécessaire pour s'enquérir du sort de Felluna. Il en était reparti secrètement, de crainte que ses compatriotes, l'espionnant, ne le jugeassent défavorablement, ils s'apercevaient qu'il entretenait des relations avec l'ennemi. Il se rendit à l'endroit que lui avait désigné le Gros-Renard. Celui-ci, impatient de connaître ce qu'était devenue sa fiancée, l'y attendait depuis quelques jours. Lorsqu'il apprit qu'elle avait été adoptée par la mère de Tueur-de-Caribous, il offrit une récompense considérable à ce dernier, pour qu'il lui procurât une entrevue avec la jeune fille. Le Huron y consentit, à condition que le rendez-vous fût près de la bourgade de St.-Joseph et que le Gros-Renard y allât seul. L'Iroquois ayant juré qu'il ne tenterait rien pour rendre à Felluna ses parents et sa patrie, le marché fut conclu.

Afin de remplir ses obligations, Tueur-de-Caribous arriva dans les environs de Tenaustaya, le jour où Felluna avait été baptisée. Il entra dans la bourgade pendant la nuit. Il put parler à sa sœur adoptive sans être vu par personne. Il lui annonça que son fiancé, désirant une entrevue avec elle, l'attendait dans les bois voisins. Felluna objecta que les Hurons la mettraient à mort, s'ils la voyaient sortir du village à cette heure, parce qu'ils penseraient qu'elle désertait. Tueur-de-Caribous répliqua que les ténèbres de la nuit leur déroberaient la connaissance de sa promenade. La jeune Iroquoise était en suspens. Ses craintes et le désir de voir son fiancé se balançaient. Tueur-de-Caribous mit fin à son indiscrétion, en lui promettant de plaider sa cause auprès de ses compatriotes, s'ils remarquaient son absence.

Felluna et Tueur-de-Caribous franchirent l'enceinte fortifiée de la bourgade, traversèrent les champs où l'on cultivait le blé-d'Inde, et s'enfoncèrent dans le bois. Lorsqu'ils eurent parcouru quel-